

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CISION – Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et hebdomadaires régionaux**

*Construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans*

**Fermeture partielle d'une portion de la route 138 jusqu'en 2028**

**Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2025.** — Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route que les travaux pour la construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans entraîneront la fermeture d'une voie sur trois de la route 138 (boulevard Sainte-Anne) en direction ouest, entre la Côte de l'Église et le pont au-dessus de la rivière Montmorency. Cette entrave sera en vigueur à compter du 2 mai 2025 jusqu'en 2028.

**Bien planifier ses déplacements**

Avant de prendre la route, il est recommandé de consulter le site Web ou l'application mobile de [Québec511](#). Il est possible d'activer les alertes sur l'application mobile afin de recevoir des notifications en temps réel sur les entraves et les avertissements en vigueur.

**Liens connexes**

[Carte interactive des entraves | Québec511](#)

[Page Web et abonnement à l'infolettre | Construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans](#)

**Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :**

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724